

EN BREF

Assemblée générale du SFAC...

Le SFAC (Syndicat Français des Assureurs Conseils) a tenu son assemblée générale ordinaire le 3 octobre. Le président, Monique Leclerc, a rappelé les modifications de 2006 avec la création de la Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurance (CSCA). Il s'est félicité du dénouement de l'affaire du décret sur l'intermédiation en assurances. Différentes interventions ont porté notamment sur la future convention collective, les relations du courtage et du SFAC avec les CGPI, la formation et la réglementation sur l'intermédiation.

...et élection des meilleurs fournisseurs

Les adhérents du SFAC ont jugé leurs fournisseurs. Cette consultation est connue sous le nom de baromètre du SFAC. Ont été jugés les meilleurs en produits : AXA Entreprise ; tarifs : COVEA Risks ; gestion : Albingia ; sinistres : Generali France ; commercial : ACE Europe et AGF Courtage Particuliers et vie collective : AXA Entreprise.

Lancer sa société de gestion

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a publié un guide pratique d'une vingtaine de pages intitulé "Créer sa société de gestion de portefeuille". Sont ainsi traités le pourquoi et le comment d'une telle opération.

VIE DES ASSOCIATIONS

Près de 300 adhésions à la Chambre

Sur les huit premiers mois de l'année, la Chambre des indépendants du patrimoine a enregistré 278 nouvelles adhésions. De plus, l'association travaille sur l'élaboration d'une convention collective spécifique. Enfin, l'association, présidée par Paul Laÿs, couvre dorénavant toutes les régions avec la création d'une délégation dans le Poitou-Charentes. Cette dernière, composée de 35 adhérents pour 24 cabinets, est prise en charge par Jean-Claude Gerbaud, un conseiller en gestion de patrimoine installé à Bressuire dans les Deux-Sèvres.

Quelques évolutions à l'ANCDGP

L'ASSOCIATION Nationale des Conseils Diplômés en Gestion de Patrimoine (ANCDGP) dispose d'un nouveau trésorier suite au départ en retraite d'Annie Poullot. Il s'agit de Jean-Louis Delphin du cabinet SARL Aix-Options, à Aix-les-Bains. De plus, l'ANCDGP a négocié pour ses membres une nouvelle police d'assurance en responsabilité civile professionnelle (RCP) couvrant les risques liés au conseil en gestion de patrimoine avec exercice du droit et la rédaction d'actes à titre accessoire et l'ensemble des activités connexe ou accessoire (conseil en investissements financiers, courtage d'assurances, démarchage bancaire financier, intermédiation immobilière...) et comprenant les garanties financières.

LE LIVRE DU MOIS

Maîtrisez le statut du dirigeant

INTITULÉ *Dirigeants de sociétés*, cet ouvrage co-rédigé par Jean-Pierre Casimir (professeur à l'Université de Bourgogne et directeur du Centre de recherches fiscales) et Michel Germain (professeur à l'université Paris II) vise à dresser un panorama complet de l'environnement juridique des dirigeants de sociétés de capitaux. Accompagné de nombreux exemples, il permet de prendre la véritable mesure de cette fonction. Il traite ainsi le statut juridique via l'accès au statut, le cumul des fonctions avec un contrat de travail, les pouvoirs, les conventions passées avec la société, la rémunération et la cessation des fonctions. Au niveau fiscal, ce livre aborde la rémunération du dirigeant, les avantages liés à la participation au capital, l'ISF, la plus-value réalisée au départ à la retraite. Le statut social est développé selon que le dirigeant est salarié ou non. Un chapitre sur la responsabilité civile et pénale est également présent. Publié aux éditions Groupe Revue Fiduciaire, dans la collection *Pratiques d'experts*, cet ouvrage est disponible dans notre rubrique La Librairie du Patrimoine, située en page 21, au prix de 53,60 €.



Mouvements aux bureaux de l'Anacofi

PLUSIEURS modifications ont eu lieu ou vont intervenir dans les Conseils d'Administration (CA) de l'Anacofi (Association nationale des conseillers financiers) et de l'Anacofi-CIF, présidées par David Charlet. Evelyne Desserey (société Nexty) est devenue administratrice de l'Anacofi-CIF en octobre et intègre la direction de l'Anacofi en novembre. Damien Bachelot (société Aforge Finance) a intégré le CA de l'Anacofi-CIF en septembre et sera administrateur de l'Anacofi en novembre. En outre, l'ANCDGP verra son siège au CA de l'Anacofi validé en novembre et l'un de ses administrateurs devrait

intégrer le bureau de l'Anacofi-CIF. Enfin, Nicolas Louet démissionne du conseil en novembre car il cesse son activité. Il reste néanmoins actif dans l'association. A compter du 1^{er} novembre, il deviendra contrôleur principal et secrétaire salarié. Un second contrôleur salarié à temps partiel le rejoindra le 1^{er} janvier. Par ailleurs, l'association a organisé un dîner-débat le 12 octobre sur le thème des monuments historiques : enjeux patrimoniaux, financiers et fiscaux. L'association a également prévu des rencontres associatives en région autour de thèmes non encore définis. Elles se dérouleront à Toulouse le 7 novembre et à Nice le 4 ou 5 décembre.